

# Centrale des crédits aux particuliers 2009 : les impacts de la crise sur l'endettement des ménages

*Chaque année, la Centrale des crédits aux particuliers (CCP) publie certaines des données statistiques dont elle dispose. Cette année est marquée par les conséquences de la crise financière sur le plan des défaillances, en hausse, et par un accroissement du nombre de crédits par emprunteurs.*

*CCP et pratiques responsables de crédit : les données 2009 jettent un peu le trouble.*

►►► Ce document reflète le point de vue de la plateforme "Journée Sans Crédit"<sup>1</sup>, dont le Réseau Financement Alternatif est membre

## Évolution du marché

### Un endettement crédit qui s'alourdit

Le marché du crédit, mesuré sur la base du nombre de contrats enregistrés à la CCP, enregistre, en 2009, une croissance de 3,2 % (taux inférieur à celui observé ces trois dernières années qui totalise une croissance de 13 %) qui peut être vue comme un tassement dans la croissance. Sur la même période, l'augmentation de 6,9 % du nombre de personnes enregistrées se révèle plus modeste, on observe également un tassement dans la croissance du nombre de personnes enregistrées, qui en 2009 atteint +1,9 %. Cette évolution est illustrée dans le tableau 1, page suivante.

### **Tableau 1**

<sup>1</sup><http://www.journeesanscredit.be/>

## Évolution du nombre total de personnes et de contrats enregistrés 2003-2009

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de contrats	6.678.948	6.830.213	7.179.204	7.512.130	7.903.687	8.157.065
Évolution en %	4,40 %	2,30 %	5,10 %	4,60 %	5,20 %	3,20 %
Nombre de contrats défaillants	508.039	501.102	492.177	490.908	495.089	511.628
Évolution en %		-1,40 %	-1,80 %	-0,30 %	0,80 %	3,30 %
Nombre de personnes	4.383.731	4.454.925	4.574.224	4.684.232	4.807.023	4.899.920
Évolution en %	2,90 %	1,60 %	2,70 %	2,40 %	2,60 %	1,90 %
Nombre de personnes défaillantes	349.665	343.020	337.755	338.933	344.072	356.611
Évolution en %		-1,90 %	-1,50 %	0,30 %	1,50 %	3,60 %

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2004-2009

Calculs : Réseau Financement Alternatif

Concrètement donc, si le nombre de personnes disposant d'un crédit augmente plus modestement cette année que les trois années précédentes, le nombre moyen de crédits par personne augmente quant à lui plus rapidement. Il semblerait que le consommateur, une fois passé le cap d'un premier crédit, soit plus enclin à y recourir pour satisfaire d'autres besoins.

Tableau 2 : Stock des crédits répartis entre emprunteurs disposant d'un crédit et ceux disposant de deux crédits et plus (2003-2009)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Part des emprunteurs ayant 1 crédit	44,95%	43,82%	43,05%	41,81%	40,85%	39,82%	39,05%
Part des emprunteurs ayant 2 crédits ou +	55,05%	56,18%	56,95%	58,19%	59,15%	60,18%	60,95%

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2004-2009

Calculs : Réseau Financement Alternatif

Le tableau 2 et le graphe 1 illustrent ce phénomène, par ailleurs quelque peu inquiétant. En effet, depuis 2003, le nombre des personnes ne disposant que d'un contrat est globalement stable. Ceci signifie que l'augmentation du stock de crédits depuis 2003 est détenue par des personnes disposant d'au moins deux, trois, quatre ou cinq crédits ; ce n'est donc pas parce qu'on dispose déjà de trois ou quatre contrats de crédit en cours que l'accès semble se réduire...

**On ne prête qu'aux personnes déjà endettées ! Mais aussi :**

## **une fois un premier crédit contracté, le consommateur y recourt de plus en plus**

C'est un peu ce qui semble ressortir de l'observation des données de la CCP. Nos hypothèses pour expliquer un tel phénomène, qui semble aller à l'encontre d'une pratique de crédit responsable, sont les suivantes :

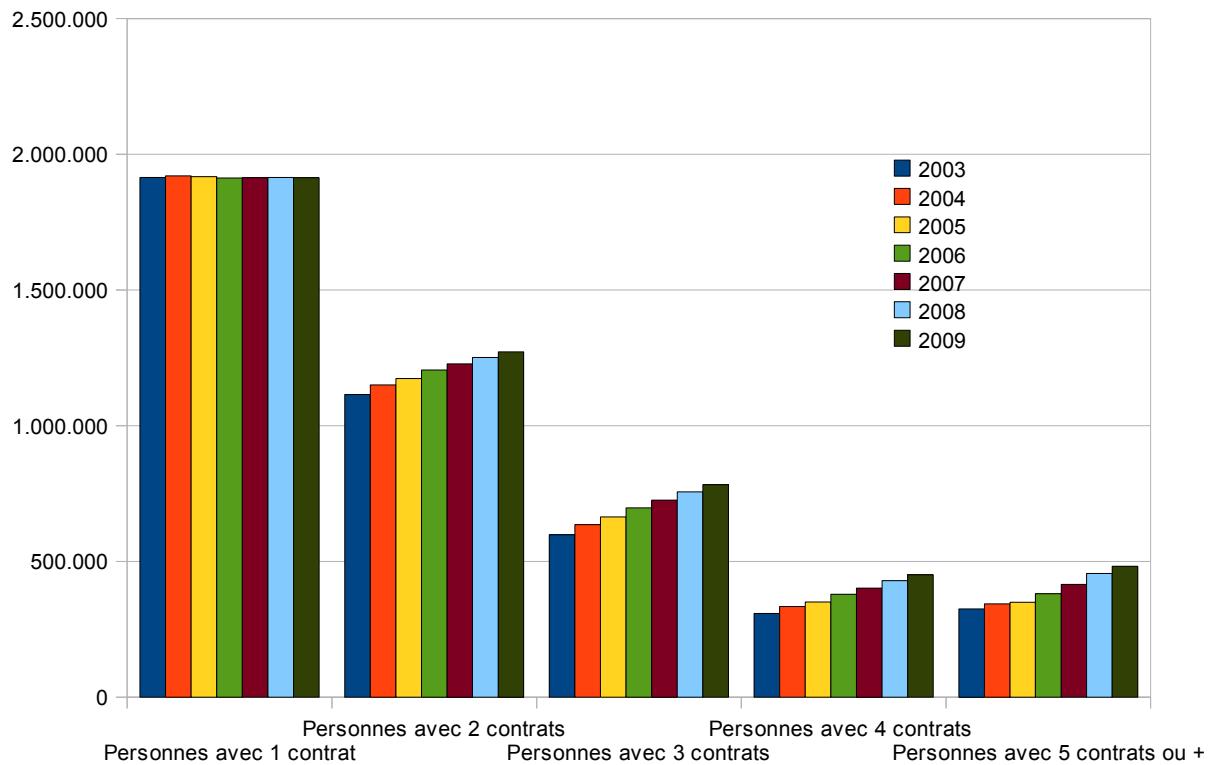
- il est plus facile de proposer un nouveau crédit à une personne disposant déjà d'un crédit, que de convaincre un nouveau client... Cette réalité marketing devrait, pour pouvoir être validée ici, reposer sur des données plus détaillées, qui permettrait de vérifier si les crédits supplémentaires obtenus le sont auprès des mêmes institutions. Cette observation fait écho aussi à l'hypothèse selon laquelle un consommateur ayant déjà contracté un crédit semble plus ouvert à l'usage d'un autre crédit, puis d'un autre encore...
- il est plus facile d'estimer le risque crédit sur les clients disposant d'un historique crédit bien fourni. En effet, les approches statistiques que nous avons abondamment critiquées dans de précédentes analyses reposent sur l'analyse de données passées. Et donc, tant que le consommateur a en cours des crédits sans défaut de paiement, il dispose d'une bonne cotation. Cette bonne cotation ne prend sans doute pas adéquatement en compte la réduction du pouvoir d'achat et de la capacité de remboursement, ni les contraintes budgétaires ni les risques liés à une réduction des revenus ou à une hausse des charges du client. Dans ce sens, cette évolution peut être le signe d'une véritable bombe à retardement.

## **Graphe 1<sup>2</sup>**

---

<sup>2</sup>Données chiffrées disponibles en fin de document

## Personnes, ventilation par nombre de contrats, 2003-2009



Autre constatation remarquable et renforçant cette hypothèse, on voit que le taux des emprunteurs dont tous les crédits souscrits sont défaillants augmente en fonction du nombre de crédits. Cela semble certes tomber sous le sens, mais alors, une fois encore, en quoi la Centrale positive et les informations qu'elle recueille sont-elles utilisées par les professionnels du crédit pour estimer le risque de non-remboursement et réduire les risques de surendettement par une politique d'octroi responsable ?

Ventilation des emprunteurs défaillants en fonction du total de leur contrat (situation fin 2009 – % de personnes défaillantes)

	1 contrat	2 contrats	3 contrats	4 contrats	5 contrats et +
Personnes avec 1 contrat défaillant	<b>52,10 %</b>	22,80 %	11,90 %	6,60 %	6,60 %
Personnes avec 2 contrats défaillants		<b>57,80 %</b>	23,20 %	10,30 %	8,60 %
Personnes avec 3 contrats défaillants			<b>59,90 %</b>	24,30 %	15,70 %
Personnes avec 4 contrats défaillants				<b>61,10 %</b>	38,90 %

Personnes avec 5 contrats défaillants					<b>100,00 %</b>
---------------------------------------	--	--	--	--	-----------------

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2009

## **Augmentation du nombre d'emprunteurs défaillants pour la deuxième année consécutive, et aggravation du phénomène en 2009**

Alors que la tendance à la baisse du nombre total de contrats défaillants a été observée jusqu'en 2007, on constate que l'augmentation entamée en 2008 (+0,9 %, soit 4.181 contrats défaillants en plus) est quasiment quadruplée en 2009 (+3,3 %, soit 16.539 contrats défaillants en plus). Fin 2009, le nombre total de crédits enregistrés en défaut de paiement est de 434.330 et concerne 356.611 personnes, soit 12.539 personnes de plus (+3,6 %).

On observe une croissance plus importante du nombre de personnes défaillantes que de celle du nombre de contrats défaillants. En 2009, 113.890 personnes ont été enregistrées pour un crédit défaillant. Pour 76,5 % d'entre elles, il s'agit d'un premier enregistrement négatif.

### **Tableau 2**

Évolution des pourcentages de contrats et de personnes défaillantes sur les populations totales respectives, 2003-2009 :

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	%	%	%	%	%	%	%
Nb contrats défaillants / nb total de contrats	7,92 %	7,61 %	7,33 %	6,86 %	6,53 %	6,26 %	6,27 %
Nb de personnes défaillantes / nb de personnes inscrites à la CCP	8,06 %	7,98 %	7,70 %	7,38 %	7,24	7,16 %	7,28 %

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2006

Calculs : Réseau Financement Alternatif

## **Ouvertures de crédit et crédits hypothécaires : le vent en poupe !**

En termes de parts de marché (voir tableau 3), quand on observe le nombre de contrats, ce sont les ouvertures de crédit qui occupent la première place, suivis par les prêts hypothécaires. Viennent ensuite les prêts à tempérament et, bien derrière eux, les ventes à tempérament. Enfin, les crédits-bails ont été repris pour mémoire, mais ils n'occupent plus de place significative.

En parts de marché, sur les trois dernières années, les évolutions sont très faibles, en dessous du 1 % pour chaque type de crédit, à l'exception des ouvertures de crédit qui cumulent une augmentation de 2,4 % de parts de marché sur cette période.

### **Tableau 3**

Nombre de contrats par type, % de parts de marché par type ;  
Nombre de défaillances par type, % de défaillance par type de contrat, 2003-2009

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Prêt à tempérament</b>								
Tous	1.448.534	1.394.301	1.367.647	1.398.962	1.431.078	1.493.628	1.536.174	
Part de marché	22,6 %	20,9 %	20,0 %	19,5 %	19,0 %	18,9 %	18,8 %	
<b>Vente à tempérament</b>								
Tous	300.934	346.712	375.974	420.496	433.318	415.187	399.375	
Part de marché	4,7 %	5,2 %	5,5 %	5,8 %	5,8%	5,3%	4,9%	
Les défaillants	59.957	56.603	54.708	54.591	54.270	54.115	54.099	
Part des défaillances	11,8 %	11,1 %	10,9 %	11,1 %	11,1%	10,9%	10,6%	
<b>Ouverture de crédit</b>								
Tous	2.818.936	3.019.868	3.037.770	3.213.403	3.433.937	3.704.609	3.850.705	
Part de marché	44,1 %	45,2 %	44,5 %	44,8 %	45,7%	46,9%	47,2%	
Les défaillants	190.226	200.908	208.082	209.265	215.023	220.388	229.576	
Part des défaillances	37,5 %	39,6 %	41,5 %	42,5%	43,8%	44,5%	44,9%	
<b>Crédit-bail</b>								
Tous	5.840	5.033	4.469	3.873	3.447	2.730	1.818	
Part de marché	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1%	0,0%	0,0%	
Les défaillants	5.759	4.968	4.441	3.867	3.442	2.728	1.816	
Part des défaillances	1,2 %	1,0 %	0,9 %	0,8 %	0,7%	0,6%	0,4%	
<b>Crédit hypothécaire</b>								
Tous	1.824.522	1.913.034	2.044.353	2.142.470	2.210.350	2.287.533	2.368.993	
Part de marché	28,5 %	28,6 %	29,9 %	29,8 %	29,4%	28,9%	29,0%	
Les défaillants	45.215	43.867	42.038	40.412	38.056	37.809	40.248	
Part des défaillances	8,9 %	8,6 %	8,4 %	8,2 %	7,8%	7,6%	7,9%	

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2006

Calculs : Réseau Financement Alternatif

**229.576 contrats défaillants en 2009 : triste record des ouvertures de crédit et augmentation des défaillances de 10,3 % depuis 2005 (208.082 défaillances)**

Alors que toutes les formes de crédit<sup>3</sup> connaissaient une réduction des défaillances tant en nombre qu'en part, on observe en 2009 trois phénomènes remarquables :

- une accélération dans la croissance des défaillances des ouvertures de crédit de 4,6 % en 2009 ;
- pour la première fois depuis la mise en place de la CCP, on observe une augmentation des défaillances des prêts à tempérament (+5.840 contrats défaillants) ;
- pour la première fois depuis la mise en place de la CCP, on observe une augmentation des défaillances des crédits hypothécaires (+2.439 contrats défaillants).

### **Le développement économique, la prospérité et l'emploi réduisent le nombre de mauvais payeurs... un constat qui se vérifie**

Le tableau 4 illustre que, parmi les provinces dans lesquelles les défaillances sont en sous-représentation (part des défaillances inférieure à la part de marché des crédits), on retrouve toutes les provinces flamandes ainsi que la province du Brabant wallon.

Bruxelles-Capitale et les autres provinces wallonnes sont donc sur-représentées, avec en tête le Hainaut et Liège. Ceci corrobore les observations généralement faites concernant les principales causes du surendettement : pauvreté et déséquilibre budgétaire. Ce dernier est par ailleurs souvent lié à des accidents de vie, parmi lesquels le chômage occupe une place prépondérante.

Lorsque l'on compare la situation de 2009 par rapport à celle qui prévalait en 2006, on ne constate pas de grands changements. Toutefois, on observe une dégradation relative de la situation à Bruxelles par rapport à la situation wallonne. Cette dégradation pourrait trouver son explication dans le fait que la crise a eu un impact plus fort sur l'économie de la capitale.

### **Tableau 4**

---

<sup>3</sup>Nous excluons de notre commentaire les crédits-bails

Nombre total de personnes inscrites à la Centrale et nombre de personnes défaillantes, par province et par région, 2006 et 2009

<b>Provinces / RÉGIONS</b>	<b>2006</b>	<b>2009</b>
<b>Anvers</b>		
Tous	689.722	744.281
Part dans le total des personnes enregistrées	15,1 %	15,2%
Les défaillants	36.709	40.054
Part dans le total des défaillances	10,9 %	11,2%
<b>Brabant flamand</b>		
Tous	447.864	478.007
Part dans le total des personnes enregistrées	9,8 %	9,8%
Les défaillants	19.839	20.948
Part dans le total des défaillances	5,9 %	5,9%
<b>Limbourg</b>		
Tous	352.793	378.088
Part dans le total des personnes enregistrées	7,7 %	7,7%
Les défaillants	18.465	19.556
Part dans le total des défaillances	5,5 %	5,5%
<b>Flandre orientale</b>		
Tous	573.676	614.716
Part dans le total des personnes enregistrées	12,5 %	12,5%
Les défaillants	32.440	34.116
Part dans le total des défaillances	9,6 %	9,6%
<b>Flandre occidentale</b>		
Tous	459.810	493.032
Part dans le total des personnes enregistrées	10,1 %	10,1%
Les défaillants	25.691	26.352
Part dans le total des défaillances	7,6 %	7,4%
<b>FLANDRE</b>		
<b>Tous</b>	<b>2.523.865</b>	<b>2.708.124</b>
<b>Part dans le total des personnes enregistrées</b>	<b>55,2 %</b>	<b>55,3 %</b>
<b>Les défaillants</b>	<b>133.144</b>	<b>141.026</b>
<b>Part dans le total des défaillances</b>	<b>39,5 %</b>	<b>39,6 %</b>

<b>Provinces / RÉGIONS</b>	<b>2006</b>	<b>2009</b>
<b>Brabant Wallon</b>		
Tous	171.906	182.250
Part dans le total des personnes enregistrées	3,8 %	3,7%
Les défaillants	9.928	10.306
Part dans le total des défaillances	2,9%	2,9%
<b>Hainaut</b>		
Tous	622.764	653.995
Part dans le total des personnes enregistrées	13,6 %	<b>13,3%</b>
Les défaillants	69.094	71.245
Part dans le total des défaillances	20,5 %	<b>20,0%</b>
<b>Liège</b>		
Tous	478.857	508.071
Part dans le total des personnes enregistrées	10,5 %	10,4%
Les défaillants	46.448	48.068
Part dans le total des défaillances	13,8 %	13,5%
<b>Luxembourg</b>		
Tous	117.076	124.338
Part dans le total des personnes enregistrées	2,6 %	2,5%
Les défaillants	9.268	9.791
Part dans le total des défaillances	2,7 %	2,7%
<b>Namur</b>		
Tous	218.669	232.684
Part dans le total des personnes enregistrées	4,8 %	4,7%
Les défaillants	20.226	20.522
Part dans le total des défaillances	6,0 %	5,8%
<b>WALLONIE</b>		
<b>Tous</b>	<b>1.609.272</b>	<b>1.701.338</b>
<b>Part dans le total des personnes enregistrées</b>	<b>35,3 %</b>	<b>34,6 %</b>
<b>Les défaillants</b>	<b>154.964</b>	<b>159.932</b>
<b>Part dans le total des défaillances</b>	<b>45,9 %</b>	<b>44,9%</b>

	<b>2006</b>	<b>2009</b>
<b>BRUXELLES-CAPITAL</b>		
<b>Tous</b>	<b>389.304</b>	<b>427.749</b>
<b>Part dans le total des personnes enregistrées</b>	<b>8,5 %</b>	<b>8,7 %</b>
<b>Les défaillants</b>	<b>38.848</b>	<b>43.735</b>
<b>Part dans le total des défaillances</b>	<b>11,5 %</b>	<b>12,3 %</b>

Source : BNB, Bulletin statistique, Centrale des crédits aux particuliers, 2006

Calculs : Réseau Financement Alternatif

## Ré-accélération des situations avérées de surendettement

---

Contrairement aux défaillances, cet indicateur illustre des situations avérées et sévères de surendettement pour les personnes qui s'y voient admises, puisqu'il s'agit des personnes admises à la procédure en règlement collectif de dettes, procédure qui vise l'incapacité *durable* de faire face à ses dettes

Alors que le nombre absolu d'avis poursuivait une croissance de moins en moins forte entre 2003 et 2008 (voir tableau 5), on observe un mouvement inverse en 2009. Le nombre d'avis d'admissibilité atteint 78.147 en 2009. Cette évolution est selon toute vraisemblance liée aux impacts économiques de la crise financière.

### Tableau 5

Nombre d'avis d'admissibilité de règlement collectif de dettes, 2003-2009, détail par région en 2006 et 2009

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>BELGIQUE</b> croissance annuelle %	<b>31.912</b>	<b>41.207</b> +29%	<b>49.655</b> +21%	<b>57.328</b> +15%	<b>64.492</b> +12%	<b>70.168</b> +9%	<b>78.147</b> +11%
Flandre				28.572			37.274
Wallonie				22.913			32.552
Bruxelles-Capitale				5.843			8.321

Source : BNB, Bulletins statistiques, Centrale des crédits aux particuliers, 2006, 2008 et 2009

Calculs : Réseau Financement Alternatif

### Conclusion

Les données 2009 reflètent sans ambiguïté l'impact de la crise économique, elle-même subséquente à la crise financière, sur l'activité du crédit et sur les défaillances.

Ralentissement de l'activité, augmentation des défaillances non plus uniquement observées sur les ouvertures de crédit, mais également sur les prêts à tempérament et les prêts hypothécaires.

On observe aussi que certains consommateurs ont tendance à emprunter de plus en plus, et que l'accès à ces nouveaux crédits ne semble pas rencontrer de grandes résistances dans le chef de l'industrie du crédit. Au final, le nombre d'emprunteurs disposant de plus d'un crédit grandit, ce qui fragilise d'autant leur situation financière en cas de réduction de revenus ou d'un dérapage incontrôlé en matière de charges. Cette fragilisation est inquiétante

et l'on ne sait que penser de cette attitude des professionnels du crédit... Est-ce bien le signe d'une pratique responsable ? Il est permis d'en douter !

*Olivier Jérusalmy  
janvier 2010*

### Données du graphe 1

	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Personnes avec 1 contrat	1.914.772	1.920.767	1.917.884	1.912.687	1.913.427	1.914.241	1.913.459
Personnes avec 2 contrats	1.114.498	1.150.406	1.173.667	1.204.951	1.227.832	1.251.870	1.272.097
Personnes avec 3 contrats	597.679	635.635	663.443	697.092	725.859	756.686	782.575
Personnes avec 4 contrats	307.987	334.028	350.725	378.763	401.576	428.535	450.156
Personnes avec 5 contrats ou +	325.175	342.895	349.206	380.731	415.538	455.691	481.633